



RÉTROSPECTIVE DE L'INTERVENTION DU MEES EN LOISIR PUBLIC : 20 ANNÉES PASSÉES, DES CENTAINES DE RÉALISATIONS!

Photo : Shutterstock.com

PAR ALEXIS ROY,
STAGIAIRE EN LOISIR AU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Voilà maintenant plusieurs années que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et son secteur du loisir et du sport (SLS) soutiennent et veillent au développement du loisir public tant avec qu'auprès de plusieurs partenaires, notamment l'AQLM qui célèbre cette année son 20^e anniversaire. Ces vingt dernières années, marquées par l'évolution des pratiques, ont été riches en réalisations et en investissements.

490 M\$

investi depuis la création du
Fonds en 2006.

C'est bien réel : le monde du loisir public s'est modulé rapidement au cours des dernières années et continuera cette lancée dans une société en constante évolution marquée par divers enjeux, qu'ils soient d'ordre culturel, démographique, économique, environnemental ou social. Au fil des années, le rôle du MEES en loisir public s'est ainsi articulé en tant que collaborateur et facilitateur dans les projets de développement et de promotion en matière de loisir, de sport, d'activité physique et de plein air. De ce fait, l'AQLM et les instances municipales sont parmi les acteurs de premier plan pour répondre aux enjeux identifiés de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (2017) du MEES, soit l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion et le leadership, et la concertation.

On parle parfois de *faire plus avec moins*. Cependant, en loisir public, le fait d'avoir *fait mieux ensemble* a permis d'accomplir, au cours des vingt dernières années, de grandes et importantes réalisations.

UN SOUTIEN FINANCIER AU FIL DE DIVERS PROJETS EN LOISIR PUBLIC

L'apport financier considérable du MEES en loisir public a permis à des centaines d'organismes aux quatre coins du territoire québécois de mener à terme d'importants projets de développement et d'immobilisations.

Le MEES assure entre autres la gestion et l'administration de programmes d'aide financière en loisir, en sport, en activité physique et en plein air. Il gère également les programmes du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (Fonds).

Le Fonds, depuis sa création en 2006, a accordé 490 M\$ à des organismes municipaux pour plus de 770 projets :

- 408 M\$ pour 643 projets du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR), visant la construction, la

rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;

- 71 M\$ pour 94 projets du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling (fréon), visant la modification ou le remplacement des systèmes de réfrigération dans les arénas et les centres de curling du Québec;
- 10 M\$, tout récemment, pour deux projets du nouveau Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec (PSIJQ), visant la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'infrastructures temporaires ou permanentes pour l'organisation et la tenue des Jeux du Québec;
- 3 M\$ pour 37 projets du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA), ayant un objectif d'améliorer la qualité de l'expérience et de renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air.

Des initiatives municipales et leur promotion sont également soutenues dans le cadre du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) et du Programme de reconnaissance Municipalité active.

Ainsi, des centaines d'organismes municipaux ont bénéficié et bénéficient actuellement du soutien des nombreux programmes d'aide financière du MEES.

L'APPUI À LA PRODUCTION DE NOMBREUX OUVRAGES, GUIDES ET PUBLICATIONS

Au cours des années, des acteurs du milieu du loisir municipal ont su cibler les enjeux et les besoins significatifs afin d'outiller les gestionnaires, les professionnels et autres travailleurs en loisir. De ce fait, plusieurs outils de référence, notamment des cadres de référence, des ouvrages, des guides ainsi que d'autres publications, régissent

des normes, des procédures ainsi que des pratiques inspirantes.

Parmi ces publications, qu'elles aient été produites à l'initiative du MEES ou élaborées en partenariat avec l'AQLM et de nombreux partenaires nationaux en loisir, le MEES a donné son appui, financier ou en services-conseils, aux publications suivantes :

- Cadre de déploiement des services en loisir municipal (2019)
- En matière de sécurité dans le loisir et le sport :
 - Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures (2017)
 - Guide des parcs et autres espaces publics (2017)
 - Guide d'aménagement et d'exploitation des véloparcs (2017)
 - Guide de la pratique sécuritaire des activités sportives en gymnase (2016)
 - Guide d'aménagement et de gestion des aires de glissade (2006)
 - Guide d'aménagement et de gestion – parcs de planche à roulettes (2005)
- En matière de camps de jour :
 - Guide de référence Vers une intégration réussie dans les camps de jour (2017)
- En matière de promotion de l'activité physique :
 - Pour une population plus active, le milieu municipal peut faire la différence (2008)
 - Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger (2005)
- Et plusieurs autres...

De plus, en 2017, le MEES a réalisé, avec la collaboration de plusieurs partenaires, l'*Avis sur le plein air*, qui venait notamment outiller les municipalités dans leur offre de service en plein air. Plusieurs bienfaits du plein air sur l'individu et la communauté y sont précisés.

« ...des centaines d'organismes municipaux ont bénéficié et bénéficient actuellement du soutien des nombreux programmes d'aide financière du MEES. »

LA MISE EN PLACE D'ESPACES DE CONCERTATION

La concertation constitue un enjeu primordial dans le milieu du loisir public qui se manifeste par un partage cohérent, clair et complémentaire des responsabilités des instances et organismes concernés.

Le soutien et la mise en place de divers espaces de concertation sont ainsi indispensables pour le MEES, qui a notamment suscité la création, en 2004, de la Table des grandes villes (TGV), laquelle se veut un mécanisme annuel d'échange d'informations, de concertation et de développement de collaborations en matière de loisir et de sport. Cette table, présidée par le sous-ministre adjoint au loisir et au sport, regroupe l'AQLM ainsi que les directions de service des loisirs des villes centres de plus de 100 000 habitants. Depuis quelques années, la Table des grandes villes a ses déclinaisons en sport et en plein air et a été le point initial de l'instauration de la Journée tactique sur le loisir en milieu urbain. Cet événement annuel, créé conjointement avec l'AQLM en 2018, réunit les villes centres et les villes pôles de la province afin de discuter d'enjeux en loisir et en sport.

Aussi, le MEES soutient annuellement à titre de partenaire la Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), ce rendez-

vous des professionnels en loisir dont la 20^e édition a lieu à Laval en octobre 2019.

Autrement dit, le fait d'agir tous **ensemble**, en synergie, permet d'assurer l'organisation, le maintien et le développement d'environnements favorables aux pratiques de loisirs, de sports, d'activités physiques et de plein air.

LA PROMOTION, LA FORMATION ET LES PARTENARIATS ENCLENCHÉS ENTRE LES ACTEURS DU MILIEU MUNICIPAL

La promotion et la formation demeurent des éléments prioritaires pour le développement du loisir public, confronté à des changements constants. Ainsi, plusieurs projets en promotion et en formation se sont concrétisés grâce à la participation du MEES, dont :

- Le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), géré par le Conseil québécois du loisir (CQL) et d'autres importants partenaires, qui fête cette année son dixième anniversaire d'activités en formation
- Le projet Espaces, piloté par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) depuis 2013, visant la production d'outils et de formations pour l'accessibilité, le plaisir et la liberté de pratique dans les parcs publics.
- La démarche Prendre soin de notre monde
- Collectivités viables
- La certification VéloSympathique

En termes de promotion, le MEES a soutenu financièrement plusieurs municipalités dans le cadre de l'organisation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, ainsi que Plaisirs d'hiver.

Plusieurs partenariats entre le MEES et d'autres organismes nationaux œuvrant en loisir municipal ont aussi été mis en place et font une réelle différence dans la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, notamment :

ET MAINTENANT? ET DEMAIN?

Le MEES est intervenu de façon active au cours des deux dernières décennies dans le développement du loisir public. Ses rôles de collaborateur et de facilitateur ont permis la réalisation de plusieurs projets significatifs, et il en sera de même pour les prochaines années. Il va sans dire que les acteurs du milieu municipal, dont l'AQLM, contribuent de façon inestimable au développement d'une société où l'offre de loisirs, de sports, d'activités physiques et de plein air est synonyme de qualité de vie. Ensemble nous avons rendu possible; ensemble nous continuerons de rendre possible tout en nous adaptant aux nouvelles tendances.



Faire équipe pour un sport sans violence
Du 15 au 17 avril 2020, participez à la 2^e Conférence SSI



SSI 2020
APRIL 15-17 AVRIL
QUÉBEC CANADA

La sécurité de nos jeunes sportifs vous préoccupe ?

Enregistrez-vous ou soumettez un sujet de présentation au ssi2020.sportaide.ca

